

BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION

VENTE INFERIEURE A 110 000 €

Commission à charge vendeur ou acquéreur : 6 500 € TTC *

VENTE SUPERIEURE A 110 000 € ET INFERIEURE A 180 000 €

Commission à charge vendeur ou acquéreur : 6 % TTC *

VENTE SUPERIEURE A 180 000 €

Commission à charge vendeur ou acquéreur : 5 % TTC *

VENTE DE TERRAINS

Commission à charge vendeur ou acquéreur : 8 % TTC*

VENTE DE GARAGE

Commission à charge vendeur ou acquéreur : 2 500 € TTC *

AVIS DE VALEUR

180 € TTC *

Offert pour tout mandat confié à l'agence

GESTION

7 % TTC *loyer charges comprises

LOCATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10 € TTC * /m² de surface habitable (Offert pour toute nouvelle gestion)

Etats des lieux : 3 €TTC * /m² de surface habitable

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10 € TTC * /m² de surface habitable
(Offert pour toute nouvelle gestion)

Etats des lieux : 3 €TTC * /m² de surface habitable

* TVA : 20% taux en vigueur